



Saisie abusive...un recours est-il possible ?

Par **Didine44**, le **07/05/2019** à **15:26**

Bonjour

Je viens vers vous car je fais actuellement l'objet d'une saisie sur mon compte ainsi que sur celui de mon conjoint.

Il s'avère que nous avons une dette de loyer qui a été jugée en 2015. Nous avons convenu que nous réglerions 120 euros par mois. Il est vrai qu'il nous a été parfois impossible de régler cette mensualité (ayant 3 enfants ainsi qu'un loyer et des factures annexes), cependant depuis plusieurs mois maintenant nous sommes à jour dans le versement de cette mensualité de 120 euros. Hors hier malgré une mensualité effectuée en date du 06/05/2019 nous constatons une saisie supplémentaire d'un montant de 570 euros ce même jour. Pouvons nous réclamer cette somme qui nous a été amputée ? Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement